



Dispositif de prévention tertiaire des risques psychosociaux

La démarche proposée s'articule autour de temps collectifs et d'accompagnements individuels permettant d'identifier les situations problèmes et la proposition de plan d'actions pour faire en sorte que l'état de santé des salariés ne se détériore pas. La prévention tertiaire est axée sur les conséquences, elle prend en charge les salariés fragilisés, avec la mise en place de soutien psychologique, de mesures de protection. Il s'agit d'un accompagnement qui peut revêtir diverses formes de soutien pour un individu fragilisé par sa situation de travail.

Objectifs

- Comprendre ce qui est à l'œuvre dans les conditions de travail, les modalités d'organisation, la reconnaissance hiérarchique, et la façon dont les salariés vivent leur travail.
- Analyser de manière approfondie tous les facteurs en jeu, afin de les intégrer dans un plan d'action concret
- Contenir la souffrance des individus aux prises avec un problème de souffrance psychologique au travail

Contenus

- Étayage de l'expression d'une souffrance individuelle et collective
- Grille d'entretiens personnalisée à la situation
- Questionnaire (approche quantitative) pour appréhender sur des bases objectives (charge mentale, autonomie, soutien social...) les contraintes de travail et identifier les ressources dont disposent les salariés pour faire leur travail et les implications du travail sur la santé
- Observation de situations de travail permettant de réaliser des analyses de la réalité concrète du travail
- Animation de groupes de travail sur les axes d'amélioration identifiés

Modalités d'intervention

Dans le respect d'un cadre éthique, il s'agit de créer un espace pour accueillir et recueillir les situations de travail déposées pour qu'elles prennent sens et que cet espace fasse émerger des préconisations liées à l'organisation du travail. Enfin, si besoin, selon les situations de travail repérées, les entretiens individuels et les groupes de travail pourront se dérouler dans un lieu neutre hors contexte professionnel.

Modalités d'évaluation

La spécificité de ce dispositif ne vise pas à évaluer des compétences mais la cohérence des objets travaillés en fonction des finalités et des objectifs. Un questionnaire d'auto-évaluation permettra ainsi aux participants de mesurer leur propre cheminement dans le travail proposé.

Public

Tout professionnel des secteurs social, médico-social, de l'aide à domicile, de l'insertion et de l'ESS

Pré-requis

Aucun

Modalités de mise en œuvre

Chaque demande fera l'objet d'un entretien d'exploration et d'analyse visant la formalisation d'une offre de prestation

Durée

Déterminée au moment de l'analyse de la demande

Coût

Nous consulter

Intervenants

Psychologue du travail et des organisations, spécialisée dans la prévention des risques psychosociaux

Lieu

Sur site

Contact

Gaëlle HUARD PONTET

Tél. 02 31 54 42 04

gpontet@irtsnormandiecaen.fr